



mallette pédagogique

POUR LA JUSTICE MIGRATOIRE

guide de l'utilisateur/trice

CNCD

11.11.11





SOMMAIRE



QUELQUES ASPECTS GÉNÉRAUX

04

Objectifs de la mallette
Des mots-clés
Des utilisateurs
Des publics bénéficiaires
Des nouveautés
Des outils
Des fiches en soutien à l'utilisation des outils
Des animations et des formations
Qui contacter ?

CONCEPTION DE LA MALLETTE

07

Une mallette collective
Le CNCD-11.11.11
Main dans la main pour des citoyens informés et engagés
Une évaluation en ligne

CLASSEMENT DES OUTILS PAR THÉMATIQUES/CONCEPTS/COMPÉTENCES

09

Contenu de la mallette
Français, religion et morale
Histoire
Géographie
Sciences économiques
Français
Sciences sociales
Philosophie et citoyenneté

VOLET THÉMATIQUE

17

QUELLES ACTIONS SONT À MA PORTÉE POUR LA JUSTICE MIGRATOIRE ?

19

TORDRE LE COU AUX IDÉES REÇUES

20

édito

POUR LA JUSTICE MIGRATOIRE !



Carine Thibaut
Responsable des campagnes du CNCD-11.11.11

Les migrations ont façonné notre monde, que l'on pense à l'aventure humaine pendant la préhistoire qui a abouti à de grandes migrations de l'homo sapiens sapiens ou à celles qui ont marqué le 19^e siècle avec les traites négrières, les migrations européennes vers l'Amérique du Nord. L'histoire de la Belgique est, elle aussi, faite de migrations internes entre la Flandre et la Wallonie et des migrations de travail des années 50 et 60.

Les migrations ont forgé le monde et continueront à le faire, que ces migrations soient choisies ou forcées, ou comme c'est le plus souvent le cas, un mélange des deux. L'année 2015 a marqué les européens et surtout les jeunes. En effet, de nombreux réfugiés sont venus demander protection en Europe, suscitant des élans de sympathie ou de rejet dans de nombreux pays. L'intérêt des jeunes pour les migrations a été remarquable. Les jeunes, les enseignants, les écoles ont tous été touchés – de manière différente bien sûr. Les réactions continuent à être diverses, certaines avec justesse, hésitations, générosité ou peur, craintes voire détestation de l'autre. Car les migrations posent la question centrale de notre avenir commun et les enseignants comme les élèves l'ont bien compris.

C'est pourquoi, par cette mallette pédagogique sur la justice migratoire, nous proposons à toute personne qu'elle soit enseignante ou animatrice auprès de jeunes de plus de 15 ans, des outils pour aborder cette question en classe.

Le CNCD-11.11.11, comme couple d'organisations Nord-Sud, a des propositions concrètes qui permettent d'imaginer des politiques publiques dans lesquelles les migrations ne sont plus synonymes de violations des droits humains, de drames à nos frontières, mais au contraire constituent un enrichissement mutuel. Il s'agit de la justice migratoire. Une idée simple qui propose la mise en œuvre de voies légales et sûres de migrations et la lutte contre les inégalités sociales croissantes.

Les outils pédagogiques qui se trouvent dans la mallette ont tous été pensés pour permettre de donner des chiffres, de comprendre le phénomène des migrations en sortant des préjugés et des approximations. D'autres outils pédagogiques proposent d'analyser ensemble d'autres politiques migratoires possibles en donnant aux élèves la possibilité de réfléchir, d'argumenter, de construire des pistes futures.

L'ensemble des organisations qui ont contribué à cette mallette est persuadé que le repli sur soi peut être combattu en permettant aux jeunes de réfléchir, de rencontrer et de s'exprimer sur les migrations, celles du passé comme celles qui agitent notre présent.



QUELQUES ASPECTS GÉNÉRAUX



OBJECTIFS DE LA MALLETTE

La mallette pédagogique, panel d'outils de différents formats (outils papiers, outils à télécharger, multimédias, films) se veut avant tout autoportante. Elle doit permettre à ses utilisateurs-trices d'avoir toutes les clés en main pour mettre en place des animations autour de la justice migratoire et pour l'encourager. Les différents outils permettent d'avoir une bonne compréhension de la situation et des enjeux de cette thématique complexe. Certains outils permettront de comprendre nos revendications, d'autres tenteront de démonter les idées reçues sur les personnes migrantes, d'autres encore proposeront une autre façon de voir et vivre les migrations.

Nous avons veillé à ce qu'il puisse y avoir un maximum de cohérence et de complémentarité entre les différents outils, les différents types de supports et les objectifs propres pour chaque proposition pédagogique.

DES MOTS CLÉS

Droits humains, dignité, sécurité, solidarité, migrant-e-s, réfugiés, sans papiers, illégaux, frontières, Union européenne, Frontex, pactes migratoires, genre, travail, exclusion, racisme, xénophobie

DES UTILISATEURS

Cette mallette est destinée en priorité aux enseignant-e-s des écoles secondaires supérieures, voire du supérieur universitaire ou non-universitaire. Elle peut également servir aux animateur-trice-s des organisations non-gouvernementales, maisons de jeunes, des associations de femmes, d'accueil extra-scolaire, etc.

DES PUBLICS

Tous les outils peuvent être utilisés avec un public de jeunes de plus de 15 ans et d'adultes. Certains outils peuvent être utilisés avec des plus jeunes. Ces différentes utilisations sont précisées sur chacune des fiches outils.

DES OUTILS

OUTILS PAPIERS. Ceux-ci vous fournissent l'entièreté du matériel nécessaire à votre animation: jeu de rôle, jeu de cartes, dossiers d'exercice, jeu de positionnement, etc. Leurs formes sont variées et complémentaires.

OUTILS TÉLÉCHARGEABLES / CD-COLLECTOR. Ce support reprend les productions multimédias et fichiers téléchargeables. Cela vous permet une utilisation pratique sans avoir besoin d'une connexion internet.

OUTILS FILMS / DVD-COLLECTOR. Ces productions d'ONG et associations sont la base d'exploitations pédagogiques diverses à découvrir sur les fiches outils respectives.

DES FICHES EN SOUTIEN À L'UTILISATION DES OUTILS

Pour chacun des 18 outils proposés dans la mallette, vous trouverez une fiche numérotée qui lui correspond. Ces fiches de présentation et d'explications sont « volantes », ce qui vous permet de les avoir sous la main pendant les animations. Elles sont numérotées, ce qui vous permettra de les retrouver aisément.



Qui contacter ?

Vous pouvez contacter l'équipe du CNCD-11.11.11 via l'adresse education@cncd.be pour toute question générale.

Les fiches de présentation des outils vous fournissent également les contacts des organisations conceptrices pour toute question, demande, etc.

Vous trouverez également, en page de couverture, les coordonnées des bureaux régionaux du CNCD-11.11.11, afin de faire appel à un-e animateur-trice.



DES NOUVEAUTÉS

Nous tâchons d'améliorer constamment le contenu des mallettes pédagogiques thématiques. L'évaluation des productions précédentes nous a permis de réaliser que le tableau des thématiques concepts et compétences était très utile pour les enseignants-es. Nous avons donc renouvelé l'exercice. En y intégrant le nouveau cours de philosophie et citoyenneté qui est largement concerné par la thématique de la justice migratoire.

D'autre part, nous avons réalisé un outil d'un genre nouveau. Il est basé sur la technique du **rêve éveillé**. Cette production commune au LED (Lieu d'éducation au développement du CNCD-11.11.11) a pour objectif d'emmener les participants dans une autre vision des migrations. La thématique de la justice migratoire draine des informations violentes et tristes. Les constats sont accablants. Il s'agit de vies humaines, de rejet, de barrières entre les êtres humains et de morts. Nous souhaitons ouvrir l'imaginaire des jeunes. Leur permettre de rêver un autre monde, où le passage des frontières serait sûr et légal, pareil pour tous les êtres humains.

Cette immersion méditative permettra, nous l'espérons, de changer l'image négative véhiculée par une partie des médias et de la population des personnes migrantes. Nous proposons suite à cette première étape de passer à l'action. Quatre fiches action accompagnent le rêve éveillé. Elles donnent des informations claires et des consignes pour rencontrer, apporter un soutien, mettre en place une action de sensibilisation et/ou produire une création artistique sur cette thématique.

Dans cette mallette pédagogique, vous découvrirez également une autre production commune : **l'animation autour du journal *Le Bienvenu***. Ce journal populaire de solidarité

démonte les préjugés et les mensonges liés à l'accueil des réfugiés. Lors de sa sortie en avril 2016, un grand nombre de professeur-e-s et d'animateur-trices nous en ont commandé un exemplaire dans l'intention de l'utiliser avec leur public. Plusieurs organisations membres du CNCD-11.11.11 ont imaginé une trame d'exploitation pédagogique autour de ce support, dans le but de faciliter et d'encourager l'utilisation du journal *Le Bienvenu* auprès de différents publics. Une animation de base de 2X50 minutes est ainsi proposée, ainsi que plusieurs prolongements axés sur l'éducation aux médias et le parcours des personnes migrantes à travers *Le Bienvenu*. Cette animation a été créée avec l'aide d'AMJ (www.actionmediasjeunes.be).

DES ANIMATIONS ET DES FORMATIONS

Les animations de sensibilisation peuvent être mises en place de façon autonome par l'utilisateur-trice. Pour ce faire, le guide sera un accompagnateur précieux. Mais d'autres options sont à souligner :

– **Séances programmées de formations autour de la mallette.** Consultez la page www.cncd.be/-formations afin de prendre connaissance des dates prévues ainsi que des lieux de formations ou envoyez un courriel à education@cncd.be. Les formations sont données par un-e ou plusieurs concepteur-trices de la mallette pédagogique.

– **Formations à la demande.** Des formations peuvent être organisées, à la demande, pour un groupe de minimum 10 personnes désireuses d'aborder la thématique ou de faire de la mallette un outil phare pour aborder le sujet.

– **Animations en classe.** Des animateur-trices expérimenté-e-s peuvent être sollicités auprès des organisations qui vous proposent ces outils.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué
de près ou de loin à la création de cette mallette,
à savoir

Amandine, Antonella, Valentine, Carla, Emma, Letizia, Laurent,
Anne-Catherine, Marie, Antoinette, Gaëlle, Marine, Candice, Pierre,
Isabelle, Célia, Audrey, José, Eva, Michel, Dominique, Tania, Jehanne, Amélie
et un immense merci à Marie (de Nantes) pour son aide précieuse !

CONCEPTION DE LA MALLETTE

UNE MALLETTE COLLECTIVE

Un collectif d'organisations coordonné par le CNCD-11.11.11, dénommé le LED (Lieu d'éducation au développement), regroupe les membres du CNCD-11.11.11 qui travaillent l'ECMS (Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire) sur la thématique de nos différentes campagnes de sensibilisation. Dans le cadre de la campagne pour la justice migratoire, ils sont une quinzaine à s'être rassemblés autour de ce projet. En plus de la création de cette mallette pédagogique, le LED organise des moments de formation, des projets avec des écoles et un soutien pédagogique à des productions culturelles. Les acteurs de la solidarité internationale impliqués dans la réalisation de cette mallette sont : Caritas International, le CIRE, Amnesty International, le Monde selon les femmes, Quinoa, SCI, Bruxelles Laïque, CEC, LHAC, ULB-Coopération, Oxfam-Solidarité, MagMA, CRIBW, Solidarité Mondiale, PAC, le CNCD-11.11.11.

LE CNCD-11.11.11

Le Centre National de Coopération au Développement (CNCD-11.11.11) est la coupole des ONG de coopération internationale, des mouvements sociaux et de l'éducation permanente en Belgique francophone et germanophone.

C'est un lieu de coordination des réflexions et des actions en matière de solidarité internationale et de coopération au développement, à travers 3 missions :

– Sensibiliser les citoyens belges aux enjeux de la coopération

internationale et du droit au développement, grâce à des campagnes thématiques ;

- Interpeller les décideurs politiques pour promouvoir les règles internationales équitables et un monde plus juste ;
- Financer des projets et programmes de développement dans le Sud grâce à l'organisation annuelle de la récolte de fonds « Opération 11.11.11 ».

ÉCOLES ET CNCD-11.11.11 : MAIN DANS LA MAIN POUR DES CITOYENS INFORMÉS ET ENGAGÉS

Préparer les enfants et les jeunes à être des citoyens responsables et actifs dans le développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres est une des missions de l'école. La découverte et la compréhension des grands enjeux des relations Nord-Sud font partie des programmes scolaires mais il arrive que les enseignants aient besoin d'outils supplémentaires pour aborder ces questions, ou qu'ils souhaitent aller plus loin dans cet apprentissage. Le CNCD-11.11.11, à travers sa mission d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, et par son rôle de coupole, est un partenaire essentiel en la matière pour les écoles.

UNE ÉVALUATION EN LIGNE

Nous avons prévu un formulaire d'évaluation en ligne sur notre site internet. Vos remarques et suggestions sont précieuses. Merci de prendre quelques minutes pour le remplir :

www.cncd.be/evaluation-mallette





CLASSEMENT DES OUTILS

par thématiques, concepts et compétences

CONTENU DE LA MALLETTE

Chaque outil proposé dans la mallette est numéroté et a fait l'objet d'un classement dans le cadre du programme de l'enseignement officiel de la Communauté française. Vous retrouverez cette numérotation sur la fiche outil et dans le tableau qui suit.

- 1/ **Animation autour du *Bienvenu*** – LED Justice migratoire et AMJ
- 2/ ***Au-delà des frontières – du rêve à l'action*** – LED Justice migratoire
- 3/ ***Inclu Acto – Jeu de rôle sur les réfugiés et le vivre-ensemble*** – Caritas
- 4/ ***Au temps/tant de(s) Migrations*** – CRIBW
- 5/ **Dossier pédagogique et dossier d'exercices *La migration ici et ailleurs*** – Amnesty International
- 6/ **Fiche pédagogique *Les mineurs étrangers non accompagnés en Belgique*** – Amnesty International
- 7/ **Carnet de route *Justice migratoire – justice sociale*** – Solidarité Mondiale
- 8/ ***Jeu des chaises version réfugiés*** – Quinoa ALC
- 9/ **Débat mouvant autour des préjugés sur les personnes migrantes** – PAC et CIRÉ
- 10/ ***Femmes et migrations*** – CEC
- 11/ ***Les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui*** – CIRÉ
- 12/ **Jeu de rôles: *Partir ou rester. Parcours de réfugiés au-delà des peurs*** – SCI
- 13/ ***Journalistes citoyens. À la rencontre de jeunes migrants*** – MagMA
- 14/ ***Femmes migrantes en Belgique*** – Monde selon les femmes
- 15/ ***Écrire au-delà de la photographie*** – exposition de Christian Fauconnier – PAC
- 16/ ***L'humanité surgit d'un regard – Ouvrir les yeux c'est la rencontrer*** – Amnesty International
- 17/ ***Babelgium*** – CIRÉ
- 18/ ***Madame Wambo contre-attaque*** – Monde selon les femmes

FRANÇAIS, RELIGION ET MORALE

De manière générale, l'ensemble des outils proposés dans la mallette peut être utilisé **dans le cadre d'un cours de français** comme base de travail pour acquérir les socles de compétences de base : lire, écrire, écouter, parler. Pour cette raison, nous n'avons pas intégré l'ensemble des compétences à acquérir dans le cadre d'un cours de français, mais seulement celles qui visaient particulièrement la presse et le journalisme. Que ce soit au départ de productions audiovisuelles, jeu de rôles, cahier d'exercices, expositions, débat mouvant, etc., la compréhension et l'expression orale et écrite sont essentielles à l'apprentissage.

D'autre part, **les cours de religion et morale** permettent un même large spectre d'utilisation des outils : les thématiques et concepts à découvrir dans le secondaire supérieur sont pratiquement tous des portes d'entrée à l'utilisation des outils pédagogiques proposés dans cette mallette. Que ce soit la réflexion sur notre identité personnelle, l'altérité, la tolérance, notre universalité, la solidarité, le vivre-ensemble, l'engagement, la dignité humaine, la question de la guerre et de la paix, les préjugés, le politique, la démocratie, les droits et les devoirs, la justice, le libéralisme etc. C'est également le cas pour les compétences à acquérir (s'ouvrir à soi et aux autres, faire des choix conscients, s'enrichir des différences, s'engager pour la dignité humaine, etc.) pour lesquels les animations sur la justice migratoire sont de très bonnes bases de travail.

Les outils que nous présentons dans cette mallette pédagogique sur la justice migratoire ont été classés en fonction des thématiques, concepts et compétences des matières suivantes : histoire, géographie, sciences économiques, sciences sociales, français, philosophie et citoyenneté. Si notre traitement n'est probablement pas exhaustif, nous souhaitons qu'il permette tout de même d'identifier plus facilement les outils qui sont les plus adaptés aux matières enseignées par les utilisateurs de cette mallette.

10 – CLASSEMENT DES OUTILS

HISTOIRE

Thématiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
La société au XIX ^e siècle : contrastes, changements et permanences				•							•							
Guerres mondiales, conflit Est-Ouest et efforts de sécurité collective				•														
Totalitarismes, autoritarismes et démocraties	•																	
Décolonisation et relations Nord-Sud				•			•											
Les mutations de la société et des mentalités	•	•	•						•					•				•
Croissance et crises	•			•			•		•									
La Belgique dans l'Europe et le monde : supra- nationalité, fédéralisme et identités régionales	•																	
Problèmes et enjeux de notre temps	•	•	•	•			•	•	•	•		•		•			•	•
Concepts	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Les éléments constitutifs d'un phénomène migratoire	•		•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•				•
Les principaux éléments constitutifs d'un processus de croissance ou de développement économique	•						•											
Les principaux éléments constitutifs d'une situation de sous-développement	•						•											
Les principales stratifications d'une société et les inégalités qu'elles induisent	•	•					•			•		•		•				•
Les principaux éléments constitutifs d'une situation de crise	•			•					•									
Une tendance ou une position conservatrice ou réformiste	•																	
Les rapports existant entre un système juridique et les droits et devoirs des gens	•																	
Le caractère démocratique ou non d'un système ou d'une tendance politique	•									•								
Les principales caractéristiques d'une idéologie ou d'un système autoritaire	•																	
Les rapports entre religion et société civile	•																	
Compétences	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Au départ d'une situation du passé ou du présent, élaborer une problématique de recherche	•						•			•			•					
En fonction d'une question déterminée, remettre dans son contexte historique, analyser et critiquer un ensemble limité de sources				•			•		•	•			•	•				•
Sur base d'un nombre limité de données, organiser une synthèse mettant en évidence, selon les cas, des permanences, des processus évolutifs, des changements ou des synchronismes							•			•			•					

GÉOGRAPHIE

Thématiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
3 ^e année : Le bassin méditerranéen, d'un milieu à des espaces													●					
5 ^e année : Dynamiques des populations dans l'Union européenne-Aspects géographiques	●	●		●				●	●	●	●		●	●				●
Concepts	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Développement et aménagement du territoire : concepts (sous-développement, mal-développement, développement local, développement durable)							●		●									
Dynamiques des populations : densité et nombre ; structure par âge ; mouvement naturel ; mouvements migratoires	●	●	●	●				●		●	●	●	●					
Structures géopolitiques : État, Nation, Région Commune ; organisations internationales ; frontière, espace transfrontalier ; identité, minorité, réfugié	●	●	●	●	●	●		●	●	●		●	●					
Structures sociales : notions sociales de base (classes sociales, statuts socioprofessionnels, ethnies, chômage/sous-emploi, exclusion) ; diversité culturelle, acculturation ; qualité de vie, bien-être ; ségrégations socio spatiales	●	●	●				●		●	●	●		●	●				●
Compétences	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Localiser et situer à différentes échelles le territoire ou le problème			●				●	●										
Identifier les composantes du territoire ou du problème	●		●				●	●										
Rechercher les causes et les conséquences des phénomènes étudiés ainsi que les acteurs concernés	●		●	●	●		●	●		●	●	●	●	●				●
Énoncer une situation-problème relative à un territoire-société (s'interroger)	●						●					●						
Récolter des informations diversifiées susceptibles de répondre à la situation problème	●				●	●	●			●	●	●	●					
Traiter et analyser (lire, décrire, interpréter) des informations (cartes topographiques et thématiques, graphiques, tableaux)				●			●			●								
Rédiger une réponse à la situation-problème et émettre des propositions d'amélioration			●		●		●					●	●	●				●

12 – CLASSEMENT DES OUTILS

SCIENCES ÉCONOMIQUES

Thématiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
4 ^e année : les blocs économiques mondiaux								●										
4 ^e année : le sous-développement, la pauvreté dans les pays industrialisés	●						●		●		●			●				●
4 ^e année : la mondialisation de l'économie							●	●	●					●				●
6 ^e année : la comptabilité nationale								●										
Concepts	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Indicateurs et mesure de l'économie								●	●									
Politiques économiques							●											
Relations économiques internationales	●						●											
Compétences	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Recueillir et traiter des informations	●				●	●	●											
Analyser des informations	●				●	●	●							●				●
Synthétiser des informations	●				●	●	●		●					●				●

FRANÇAIS

Thématiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Le récit fictif		●			●	●				●					●	●		
Le texte poétique		●													●			
L'article de presse	●				●	●				●								
L'interview	●					●				●			●					
Concepts	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Comprendre un article de presse : l'intention, la structure, l'énonciateur, le destinataire et le point de vue ; distinguer le fait de l'opinion	●				●					●			●					
Lire un article de presse de façon	●				●					●			●					
Rédiger un article de presse	●				●	●												
Production écrite : produire différents types de texte ; mettre en œuvre, à cet effet, les phases du processus d'écriture ; développer la créativité au travers de l'écriture	●	●			●	●	●								●	●		
Communiquer oralement à partir d'un texte écrit : développer une réflexion critique sur la manière dont on perçoit du sens	●	●			●	●	●			●		●	●		●			



SCIENCES SOCIALES

Thématiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
3 ^e et 4 ^e années : anthropologie sociale (Croyances et religions, acculturation)	•		•						•					•				•
3 ^e et 4 ^e années : démographie (mouvements de la population : naissances, décès, migrations)	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•				•
5 ^e année : démographie (facteurs du mouvement démographique : natalité et fécondité, mortalité, mobilité spatiale, politiques démographiques)	•	•		•	•	•			•	•			•					
5 ^e année : sociologie (La socialisation et ses agents : famille, école, pairs, médias, Le groupe social : mobilité et acculturation)	•		•	•					•	•		•		•				•
6 ^e année : les méthodes de recherche en sciences sociales (enquête, analyse de documents, observation)	•		•		•	•							•			•		
6 ^e année : psychologie et psychologie sociale (Le façonnement de la personnalité (influence biologique et influence culturelle))			•											•				•
Concepts	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Compétition et coopération	•	•	•				•		•									
Consensus et conflit	•		•	•					•					•				•
Individuel versus collectif	•	•	•						•			•						
Comportement intéressé versus comportement normatif			•						•									
Insertion et exclusion	•	•	•	•			•	•	•	•		•		•				•
Compétences	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Travailler ses représentations	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•		•		•
Être capable de prendre part activement à un travail d'équipe	•		•				•		•	•	•		•	•				•
Maîtriser les acquis théoriques de base	•		•				•	•				•						
Recueillir et traiter des informations en fonction d'une recherche	•				•	•	•			•	•		•					
Analyser des informations	•		•	•	•	•	•				•	•	•	•				•
Synthétiser des informations	•		•		•	•	•		•	•	•		•					

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Objectivité/subjectivité, croire/savoir, types de vérité	●	●	●		●	●	●										●	
Genres médiatiques, opinion publique, infotainment, massification de l'information, rumeur, théorie du complot	●		●		●	●			●	●			●				●	
Violence, humanisation, déshumanisation, humanisme, sujet/objet, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, violence physique, violence morale, violence symbolique	●	●	●		●	●			●	●			●	●		●	●	●
Engagement individuel, collectif et citoyen, participation politique, migrant, nomade, apatride, mondialisation, multiculturalisme, coopération au développement	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			●			●	●	
3^e degré																		
Liberté et déterminisme, responsabilités morale et juridique, responsabilités individuelle et collective, responsabilités locale et globale	●		●														●	
Égalité de droit, participation politique, devoir de participation, droit à la participation		●	●				●			●				●			●	●
Acculturation, déculturation, transculturation, enculturation, ethnocentrisme, relativisme culturel, intégration, assimilation, rejet communautaire, repli communautaire, discrimination religieuse	●	●	●	●					●	●		●		●			●	●
Justice, légitimité, équité, égalité, justice sociale, État, justice internationale, discrimination positive			●	●			●	●									●	
État, société civile, citoyen, monopole de la violence légitime, lutte, conflit, résistance, indifférence, opinion publique	●		●									●					●	
Compétences	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et de la pluralité des normes et des valeurs	●	●	●		●	●	●		●					●			●	●
Pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles	●	●	●		●	●	●		●	●			●	●			●	●
Expliciter et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent nos façons de penser, le plus souvent sans que nous en ayons conscience ou sans que nous y ayons réfléchi	●		●	●			●		●	●		●		●			●	●
Penser par soi-même tout en développant la part d'inventivité et de créativité que l'on attend du citoyen dans une société démocratique	●	●	●		●	●	●		●	●				●			●	●



REFUGEES



WELCOME

Volet thématique

UNE CAMPAGNE POUR LA JUSTICE MIGRATOIRE

UN CONSTAT : L'INJUSTICE MIGRATOIRE

Il n'est pas possible de parler de justice sans évoquer les injustices... Et en parlant de migrations, elles sont nombreuses.

Injustice sociale, d'abord. Ce sont les inégalités entre pays qui déterminent de nos jours la majorité des inégalités mondiales. C'est le lieu de naissance qui est donc le principal facteur qui détermine le niveau de vie des citoyens. En outre, selon que nous soyons riches ou pauvres, citoyens du Nord ou du Sud, notre capacité à nous déplacer sur la planète n'est pas la même. Alors qu'il est relativement facile pour un ressortissant qualifié d'un pays développé d'aller s'installer à peu près partout dans le monde, le paysan malien ou l'ouvrière chinoise ne sont pas du tout dans le même cas. Pire : depuis 40 ans, les politiques, singulièrement en Europe, ont progressivement rendu la migration légale à peu près impossible pour la majorité de l'Humanité. Résultat : ceux qui cherchent à quitter leur pays d'origine doivent souvent le faire au péril de leur vie, comme en témoignent les milliers de morts comptés chaque année sur les routes migratoires. Quant à ceux qui arrivent à destination, ils sont cantonnés dans des zones de non-droits, comme c'est le cas des sans-papiers.

Injustice de l'accueil, ensuite. Tous les pays ne sont pas égaux devant la migration, en particulier devant l'accueil des migrations forcées. Ainsi, 10 pays prennent en charge la majorité (57%) de l'accueil des réfugiés dans le monde, les quatre premiers se situant au Moyen-Orient. Aucun d'entre eux n'est un pays développé. Quant à l'Europe, elle est loin d'en accueillir « toute la misère », selon la formule consacrée : seuls 8% des réfugiés y résident. De même, la solidarité intra-européenne est loin de jouer son rôle : se cachant derrière le règlement de Dublin, qui prévoit l'obligation pour tout demandeur d'asile de s'adresser au premier pays dans

lequel il a mis les pieds, la majorité des États européens en laissent quelques-uns (Grèce, Italie, Espagne...) seuls devant la responsabilité d'accueil.

Injustice de genre, enfin. Les migrations se sont fortement féminisées ces dernières décennies. Dans les pays du Nord, les femmes constituent même désormais la majorité parmi les migrants. Or, les politiques restrictives mises en place ont un impact particulier sur les femmes, qui sont d'autant plus susceptibles d'être victimes de violences spécifiques et de traite des êtres humains. Selon l'ONU, 70% des femmes migrantes sont victimes de viol.

UNE PROPOSITION : LA JUSTICE MIGRATOIRE

Derrière la justice migratoire se cache la volonté d'appliquer l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits ». Et tant qu'à harmoniser nos droits, autant le faire par le haut, plutôt que d'alimenter le nivellement par le bas en cours dans plusieurs domaines depuis 40 ans. Etablir la justice migratoire, c'est opérer un virage à 180 degrés en matière de politiques migratoires :

- En défendant la **solidarité**, grâce à la mobilisation des moyens nécessaires pour éradiquer l'extrême pauvreté et les inégalités mondiales, conformément aux Objectifs de développement durable, et ainsi permettre à tout citoyen de vivre dignement là où il est né.
- En défendant le **droit** de tout être humain à vivre dignement là où il le souhaite, corolaire nécessaire de l'art. 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »
- En défendant l'**égalité** en matière migratoire et la notion de justice qui implique de conférer les mêmes droits à

toutes et tous, donc de mettre fin aux inégalités en termes de mobilité et d'installation, mais aussi en garantissant les droits des travailleurs migrants et de leur famille, en vue d'enrayer le dumping social exacerbé par l'exploitation des travailleurs sans papiers et donc sans droits.

ON COMMENCE PAR QUELS COMBATS POLITIQUES ?

La justice migratoire est une alternative qui doit se construire dans la durée. Elle comporte de nombreuses dimensions pratiques et politiques. Mais si nous voulons faire progresser cette idée, il nous faut bien démarrer quelque part. La campagne que nous menons est donc orientée autour de quatre axes :

- lutter contre les inégalités afin que chacun puisse vivre décemment là où il le souhaite
- promouvoir des voies d'accès légales et sûres au sol européen et mettre fin à la violence aux frontières
- instaurer l'égalité de droits pour toutes et tous et renforcer la cohésion sociale
- lutter contre les préjugés et amalgames

Stop aux violences aux frontières, stop aux Pactes migratoires

L'Union européenne semble prête à tout pour empêcher les migrants de mettre les pieds sur son sol. C'est pourquoi, depuis une vingtaine d'années, elle a progressivement augmenté la pression sur les pays tiers afin de leur déléguer la gestion de ses frontières. Cela lui permet d'imposer une gestion violente de ces dernières, tout en n'en assumant pas la responsabilité.

Dernier avatar de ces politiques : les Pactes migratoires. Sur base de l'Accord signé avec la Turquie le 18 mars 2016, l'UE prétend multiplier ces accords avec les pays se situant sur les routes de migrations. Elle a ainsi annoncé la volonté de négocier des « Pactes » avec, en priorité, le Sénégal, le Niger, le Mali, le Nigeria et l'Éthiopie. Au mois de décembre 2016, on a ainsi vu l'annonce de la conclusion d'un accord avec le Mali, accord aussitôt nié par le principal concerné.

En quoi consistent ces Pactes migratoires ? En quelques mots, l'Union européenne entend conditionner son aide au développement et les facilités commerciales qu'elle accorde à ses partenaires à leur bonne coopération aux objectifs de lutte contre la migration irrégulière. Si vous coopérez, vous aurez accès à des moyens plus importants pour assurer le

développement de votre pays. Si vous êtes réfractaires, l'UE n'hésitera pas à vous sanctionner, en coupant certains robinets de l'aide au développement. La logique est d'autant plus insidieuse qu'elle n'est en fait pas basée sur des accords formels signés ou ratifiés, mais plutôt sur des déclarations communes, qui permettent de ne pas rendre publics tous les éléments du pacte. Un vrai danger pour la transparence démocratique.

Nous appelons donc les États européens et africains à renoncer à la logique des Pactes et à repenser la politique migratoire sur base de l'éradication des inégalités mondiales et de l'ouverture de voies sûres et légales.

Vers l'ouverture de voies sûres et légales d'accès au sol européen

Tant que nos politiques seront basées sur l'idée que l'on peut empêcher quasiment toute personne migrante de franchir les frontières, ceux et celles qui sont en besoin urgent de protection seront prêts à tout, y compris à mettre leur vie en danger, pour franchir ces dernières. C'est pourquoi, il est urgent d'ouvrir des canaux d'accès à l'Union européenne, notamment :

- en respectant scrupuleusement la Convention de Genève, donc en octroyant un visa permettant à toute personne qui est susceptible de s'en réclamer, afin de lui permettre de déposer une demande d'asile en bonne et due forme,
- en développant une politique active de visas humanitaires, en particulier à destination des populations issues de pays en conflit, leur permettant de bénéficier de la protection temporaire au sein de l'Union européenne sur base de critères objectifs,
- en mettant en œuvre, en corollaire à cette mesure, les décisions européennes en matière de répartition structurelle et solidaire des demandeurs d'asile, en particulier via la politique de relocalisation décidée par le Conseil et restée inappliquée faute de volonté politique,
- en redéveloppant les autres voies d'accès à la migration, notamment par le travail, ainsi qu'en garantissant une harmonisation par le haut des droits sociaux des personnes migrantes vers celles des autres citoyens,
- en renforçant les mécanismes internationaux de solidarité pour assurer une contribution équitable de chaque pays dans la prise en charge des réfugiés, comme cela a été proposé par l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon.



QUELLES ACTIONS

sont à ma portée pour la justice migratoire ?

Il existe plusieurs moyens pour agir. En voici quelques-uns. Nous invitons votre groupe/votre classe à en choisir un et en faire un vrai cheval de bataille. À vous de jouer !

1/ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES : DU RÊVE À L'ACTION – 4 fiches action pour aller à la rencontre des personnes migrantes

L'animation, qui se trouve dans cette mallette pédagogique, vous propose 4 pistes d'action pour aller à la rencontre des personnes migrantes, leur apporter un soutien, sensibiliser autour de vous et produire ensemble une création artistique sur la thématique. Ces actions peuvent être précédées par l'écoute et l'expression autour du rêve éveillé (voir fiche 2).

Les quatre fiches qui proposent un passage à l'action :

- **Action 1** – Ma classe/mon groupe découvre et accompagne une création culturelle sur la thématique des migrations
- **Action 2** – Ma classe/mon groupe rencontre et apporte son soutien à des personnes migrantes
- **Action 3** – Ma classe/Mon groupe organise une action de sensibilisation sur la migration
- **Action 4** – Ma classe/mon groupe s'exprime à travers une création artistique sur les migrations

2/ SOUTENEZ LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SUD par Opération 11.11.11

Soutenir l'Opération 11.11.11, c'est soutenir les organisations sociales qui cherchent à améliorer les conditions de vie et luttent pour les droits humains des habitants des pays du Sud. Des milliers de citoyens participent chaque année à l'Opération 11.11.11 dans le courant du mois de novembre. Les écoles aussi peuvent y participer, en vendant notamment les produits de l'opération dans leur entourage. Plus d'infos : coordoperation@cncd.be – 02 613 30 36

3/ PROPAGER L'INFORMATION AUTOUR DE SOI : un levier d'action essentiel

Si nous parvenons ensemble à faire comprendre autour de nous que c'est du repli sur soi et du rejet qu'il faut avoir peur, que la situation actuelle est le fruit de choix politiques et économiques, si nous parvenons à convaincre qu'un autre modèle est possible et souhaitable, alors nous formerons une masse critique suffisante pour que les décideurs soient obligés de mettre en œuvre nos propositions.

Comment votre groupe va-t-il s'y prendre ? Différents outils, que ce soient des vidéos, des jeux ou des animations, sont disponibles dans cette mallette pour vous aider à sensibiliser autour de vous.

Nous vous proposons également une série d'actions pour propager l'information autour de vous : rejoignez-nous lors des festivals d'été, organisez dans votre région une projection débat sur la justice migratoire, etc. Les possibilités sont nombreuses, elles sont à découvrir sur le site www.cncd.be

TORDRE LE COU AUX IDÉES REÇUES

1/ TOUTES LES PERSONNES MIGRANTES VIENNENT CHEZ NOUS !

La perception vivace selon laquelle la migration est principalement un phénomène du Sud vers le Nord ne correspond pas à la réalité, puisque c'est le cas de seulement 35% des migrants internationaux, soit 85,3 millions. La migration Sud-Sud a pris plus d'ampleur que la migration Sud-Nord, avec 37% du total des migrants internationaux, soit 90,2 millions de personnes¹. En Afrique, par exemple, 80% des migrations ont lieu au sein du continent².

Les déplacés ont connu en 2015 une augmentation importante. Pour la première fois, leur nombre a franchi la barre des 60 millions selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Ce chiffre inclut tant des personnes ayant quitté leur pays que les déplacés internes – qui ne sont donc pas comptabilisés comme migrants internationaux. Directement lié à la multiplication des conflits et la persistance des crises dans certains pays, le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter depuis 2011, et contrairement aux perceptions en Europe, les pays les plus riches sont ceux qui sont le moins concernés par l'accueil des personnes déracinées de force. **En effet, 86% des réfugiés ont été accueillis dans des pays en développement**³. Le Kenya, la Jordanie, le Liban, le Pakistan et la Turquie, qui représentent seulement 1,6% de l'économie mondiale, accueillent un tiers des réfugiés⁴. **Les six pays les plus riches, qui représentent plus de la moitié de l'économie mondiale, en accueillent moins de 9%**⁵.

Ainsi, la majorité des migrations internationales s'effectuent entre pays du Sud, et non de pays du Sud vers les pays du Nord, et ce sont ces mêmes pays du Sud qui accueillent presque la totalité des demandeurs d'asile et réfugiés. Il

ne faut pas oublier que ceux communément appelés « expatriés » sont aussi des personnes migrantes. **L'idée que la migration s'effectue seulement des pays du Sud vers ceux du Nord est donc fondamentalement erronée !**

2/ LES MIGRANTS VIENNENT EN EUROPE POUR PRENDRE NOS EMPLOIS ET PROFITER DE NOTRE SYSTÈME SOCIAL !

Les chiffres sont éloquentes : 1% de la population mondiale possède plus de la moitié des richesses⁶. Pour certains et certaines, la migration représente, en effet, le seul moyen de combattre les inégalités et de s'assurer un avenir plus confortable.

Cependant, de nombreuses personnes fuient également les guerres et les conflits, et n'ont d'autre choix que de migrer pour ce faire. Durant les cinq dernières années, des conflits ont éclaté ou repris dans quinze pays au moins⁷. À lui seul, le conflit syrien a chassé 11 millions de personnes de chez elles.

D'autres encore fuient les tensions politiques et les persécutions qu'ils subissent à cause, entre autres, de leurs opinions politiques, leur religion, leur ethnicité, leurs choix sexuels... L'inégale répartition des ressources naturelles telles que l'eau, les produits de la mer, la terre ou encore le bois est également la cause de départs. Les changements climatiques et les dégradations environnementales obligent également les personnes à fuir leur lieu de vie⁸. Chaque année, 22,5 millions de personnes doivent quitter leur foyer suite à des catastrophes dévastatrices, comme l'ouragan Haiyan aux Philippines⁹.



« L'idée que la migration s'effectue seulement des pays du Sud vers ceux du Nord est fondamentalement erronée. »

D'autres personnes encore choisissent de vivre dans un autre pays que celui dont elles ont la citoyenneté pour rejoindre leur famille, pour vivre avec celui ou celle qu'ils ou elles aiment, pour étudier, pour leur carrière...

La migration est donc un phénomène complexe et multifactoriel. Le salaire d'un emploi et le système social d'un pays ne sont pas les uniques motifs de migration.

Par ailleurs, selon leur statut de séjour, les étrangers n'ont pas un accès illimité et garanti au système social belge. Les personnes ne possédant pas de titre de séjour légal n'ont droit à aucune aide sociale, sauf l'aide médicale d'urgence. Les demandeurs d'asile sont logés, nourris, accompagnés et peuvent travailler si le traitement de leur demande prend plus de quatre mois. Les personnes en séjour régulier n'ont pas forcément droit aux mêmes protections sociales qu'un Belge qui a cotisé toute sa vie (droit au chômage par exemple). Une aide financière existe pour accompagner leur insertion sociale et professionnelle: le CPAS (Centre Public d'Action Sociale). Une étude menée par l'ULB et la KUL montre que quatre ans après la reconnaissance de leur

statut, 55% des réfugiés se trouve sur le marché du travail. Chiffre proche de la moyenne de la population belge (65%)¹⁰.

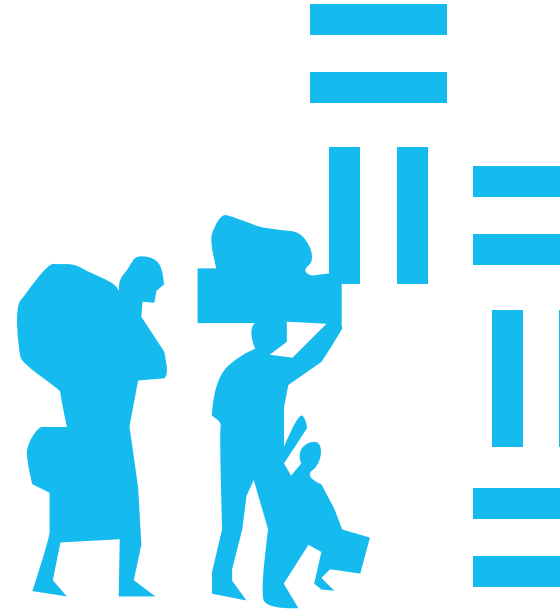
3/ ACCUEILLIR LES MIGRANTS REPRÉSENTE UN POIDS ÉCONOMIQUE ÉNORME

Après la Seconde guerre mondiale, la Belgique a signé des conventions avec l'Italie, la Turquie et le Maroc¹¹, notamment afin d'accueillir de la main d'œuvre étrangère pour travailler dans les mines¹². Ces populations étrangères ont largement contribué au développement économique de la Belgique et ont façonné le pays qu'elle est aujourd'hui.

De nombreuses études montrent que les migrations sont nécessaires à l'économie et qu'elles constituent un levier pour le développement. En 2013, l'OCDE a estimé que la migration a eu un effet positif sur la balance fiscale de la Belgique de 0,76% du PIB entre 2007 et 2009¹³.

Les personnes migrantes appartiennent souvent à la classe moyenne voire aisée de leur pays d'origine, et possèdent généralement des diplômes supérieurs. Les migrations amènent donc des personnes riches de compétences en

¹ OIM, *Fiche d'information sur les tendances de la migration dans le monde en 2015*, avril 2016 / ² Centre d'actualité de l'ONU, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36413#WM-ltzGhl7l> / ³ Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (CIRE asbl), *Réfugiés et étrangers, petit guide anti préjugés*, 2016 / ⁴ Oxfam, *Un piètre accueil de la part des pays riches*, 18 juillet 2016, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/mb-a-poor-welcome-refugees-180716-fr_0 / ⁵ Idem / ⁶ Branko Milanovic, *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*, avril 2016 / ⁷ Alexandre Pouchard, *Syrie, Erythrée, Afghanistan... ce que fuient les migrants et réfugiés*, Le Monde, 2015, http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/09/syrie-erythree-afghanistan-l-etat-des-pays-que-fuient-migrants-et-refugies_4750327_4355770.html / ⁸ Voir le Point Sud du CNCd-11.11.11, *Les migrants de l'environnement*, <http://www.cncd.be/Migrants-de-l-environnement> / ⁹ Internal Displacement Monitoring Center. *Global Estimates 2015: People displaced by disasters*, juillet 2015 / ¹⁰ Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (CIRE asbl), *Réfugiés et étrangers, petit guide anti préjugés*, 2016 / ¹¹ Belgique - Maroc : 50 ans de migration, Centre Fédéral Migration, 2014 / ¹² Myria, « Citoyens du Monde. L'histoire de nos migrations », décembre 2015, http://www.myria.be/files/Citoyens_du_Monde-DOSSIER.pdf / ¹³ *Perspectives des migrations internationales 2013*, OCDE, 2013, <http://www.oecd.org/fr/els/mig/PMI-2013-chap3-impact-fiscal-de-l-immigration.pdf>



Belgique. Ces personnes viennent également gonfler le nombre de consommateurs d'un pays, ce qui augmentera également la demande, et donc la production de biens de consommation. À moyen terme, ce mécanisme amène vers la création de nouveaux emplois. Tout comme les nationaux, les étrangers qui travaillent dans un pays paient des cotisations sociales et des impôts, et contribuent donc à l'effort collectif¹⁴.

Toutefois, si ces personnes n'obtiennent pas de titre de séjour, elles ne peuvent pas travailler légalement. Elles ne paieront donc pas d'impôts ni de cotisations sociales. Sous-payées, elles concurrencent également la main-d'œuvre locale, plus coûteuse. Ainsi, le poids économique des migrations existe lorsque les personnes migrantes n'ont pas de statut leur permettant de travailler légalement.

L'Europe est le seul continent à avoir un solde naturel négatif, c'est-à-dire qu'il y a plus de décès que de naissances chaque année. La population européenne est donc en déclin. Des économistes tels que Thomas Piketty affirment que l'Europe a besoin de migration à grande échelle pour pouvoir pallier à ce manque de naissances, et donc de travailleurs. Le FMI, l'OCDE et la Banque mondiale le confirment¹⁵.

4/ LES MIGRANT-E-S VONT TRANSFORMER/ DÉTRUIRE LA CULTURE ET L'IDENTITÉ BELGE

L'idée que la Belgique, et plus largement l'Europe, sont envahies de personnes migrantes est massivement relayée par certains médias et sur les réseaux sociaux. De ces discours émanent souvent un rejet de l'autre, jugé-e différent-e, pour protéger sa propre culture, sa propre identité. Mais qu'est-ce que la culture et l'identité belge ?

L'histoire de la Belgique est marquée par les migrations. Elle a été terre d'émigration jusque peu après la première guerre mondiale, notamment lorsque les Belges ont fui l'appauvrissement des campagnes et se sont installés en

Amérique. La Belgique a également accueilli de nombreux travailleurs, issus d'Afrique du nord ou encore de Turquie et d'Italie, dans ses mines et ses usines dès les années 20, et plus massivement à partir des années 50 et 60. Ces personnes étrangères ont largement contribué à son développement économique et ont façonné le pays tel que nous le connaissons aujourd'hui¹⁶.

Selon les chiffres officiels du recensement de la population, plus d'un million de personnes «étrangères» habitent aujourd'hui en Belgique, ce qui correspond à 10% de la population totale. En connaissant ces chiffres nous pouvons nettement relativiser «l'envahissement» annoncé.

En réalité, la culture et l'identité belges sont plurielles et propre à chaque individu. Elles correspondent à des facettes de nous-mêmes presque infinies. Elles sont le fruit des choix, goûts et aspirations de chaque personne. Les cultures et identités belges comme nous les connaissons aujourd'hui ont été façonnées par des siècles de rencontres et d'échanges entre différents peuples. La diversité et les échanges culturels sont nécessaires dans tous les domaines du développement humain : artistique, scientifique et économique. Par exemple, les échanges avec les populations arabes de la fin du Moyen-Âge ont permis aux royaumes d'Europe de redécouvrir des textes grecs et romains fondamentaux qui ont contribué aux progrès de la médecine de l'époque. Véritable usine à émulation, les échanges culturels enrichissent notre identité substantiellement plurielle plutôt qu'ils ne les menacent. Les préjugés et les peurs irrationnelles face à ce qui est différent de soi nuisent fortement à l'éclosion de cette richesse.

5/ ON VA LAISSER ENTRER CHEZ NOUS TOUS LES TERRORISTES !

Au lendemain des attentats terroristes perpétrés dans plusieurs grandes villes européennes, nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas accueillir d'avantage de personnes



migrantes en Europe, amalgamant à tort, les termes musulmans, migrants et terroristes.

Ces trois termes renvoient à des définitions complètement différentes. **Un musulman** est une personne qui pratique la religion islamique. **Un migrant** est une personne qui a quitté son pays pour s'installer et vivre dans un autre pour toute une série de raisons (voir idée reçue 2). **Un terroriste** est une personne qui commet des actes violents pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays ou d'un système¹⁷. Il est primordial de distinguer ces termes et de ne pas créer des amalgames entre des réalités bien distinctes : les personnes migrantes ne sont pas toutes de confession musulmane, tous les musulmans ne sont pas des terroristes, tous les terroristes ne sont pas musulmans.

Les premières victimes du terrorisme sont celles qui fuient les conflits meurtriers de nombreux pays, car elles vivent cette réalité quotidiennement¹⁸. Les Belges aussi ont fui vers d'autres pays lors des deux guerres mondiales¹⁹. Tout comme les personnes qui arrivent en Europe aujourd'hui, ils ont cherché à protéger leur vie et celle de ceux et celles qui leur étaient cher-ères. Tout être humain agirait de la sorte.

Le terrorisme étant lié à de nombreuses sources de financement et réseautages opaques, les malfaiteurs emploient

des voies et des moyens liés au banditisme, dont sont bien éloignées les personnes migrantes, vulnérables, fuyant leur pays. Il est par ailleurs plus aisé de faire appel à des personnes possédant la nationalité d'un des pays de l'Union européenne pour commettre un tel acte. Les récentes attaques qui ont eu lieu en Belgique, en Allemagne et en France en témoignent : les criminels qui ont perpétrés ces attaques étaient tous ressortissants d'un pays de l'Union, et nullement issus des récentes migrations en Europe²⁰.

Le gouvernement, en la personne du Secrétaire d'État belge à l'asile et la migration, a bien dû reconnaître qu'aucun demandeur d'asile n'est soupçonné d'être en contact avec des réseaux terroristes²¹. Selon l'Organisation des Nations Unies, il n'existe aucune corrélation entre demandeurs d'asile et menace terroriste. Pire, ce sont eux les victimes les plus exposées à ce type de violences²². La peur de voir l'Europe envahie de terroristes par le biais des demandeurs d'asile est donc infondée.

En raison de ses engagements internationaux – notamment la Convention de Genève – la Belgique et ses partenaires européens se doivent de porter secours et accueillir les demandeurs d'asile en Europe. Ceci est fondamental afin d'assurer le respect des valeurs portées par l'Union européenne et ses États membres : la défense des droits de l'homme, la démocratie, la paix. Le respect du droit d'asile en est une composante essentielle.

¹⁴ Carl Defoy, *Selon la Banque Nationale, la Belgique peut absorber l'afflux de réfugiés syriens*, RTBF, 2016, https://www.rtb.be/info/belgique/detail_selon-la-banque-nationale-la-belgique-peut-absorber-l-afflux-de-refugies-syriens?id=9240148 / ¹⁵ Kamal Ahmed, *Piketty: EU should welcome one million immigrants a year*, BBC NEWS, <http://www.bbc.com/news/business-35982528> / ¹⁶ Myria, *Citoyens du Monde. L'histoire de nos migrations*, décembre 2015, http://www.myria.be/files/Citoyens_du_Monde-DOSSIER.pdf / ¹⁷ Dictionnaire Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/terrorisme/77478> / ¹⁸ ONU : *les réfugiés sont des victimes des terroristes*, BFM TV, 2015, <http://www.bfmtv.com/international/ONU-les-refugies-sont-des-victimes-des-terroristes-932847.html> / ¹⁹ Myria, *Citoyens du Monde. L'histoire de nos migrations*, décembre 2015, http://www.myria.be/files/Citoyens_du_Monde-DOSSIER.pdf / ²⁰ Louis Boy, *Accueil des réfugiés : les réponses aux questions que vous vous posez*, France TV Info, 2015, http://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/accueil-des-refugies-les-reponses-aux-questions-que-vous-vous-posez_1073481.html / ²¹ Amnesty International, *10 préjugés sur la migration : arrêtons de croire n'importe quoi*, janvier 2017, <https://www.amnesty.be/decouvrir-nos-campagnes/migrants-et-refugies/10-prejuges-sur-les-migrants/prejuges> / ²² UNHCR, *Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste*, 2016, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/285/62/PDF/N1628562.pdf?OpenElement>

BUREAUX RÉGIONNAUX CNCD-11.11.11

BRABANT WALLON

quai du Commerce 9 à 1000 Bruxelles – brabantwallon@cncd.be – 02 250 12 43

BRUXELLES

quai du Commerce 9 à 1000 Bruxelles – bruxelles@cncd.be – 02 250 12 65

HAINAUT

rue d'Havré 116 à 7000 Mons – hainaut@cncd.be – 065 34 02 55

LIÈGE ET COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

rue du Beau-Mur 50 à 4030 Liège – liege@cncd.be – 04 384 60 45

NAMUR ET LUXEMBOURG BELGE

rue Nanon 98 à 5000 Namur – namur@cncd.be – 081 39 08 86

ANTENNE DE LIBRAMONT

luxembourg@cncd.be – 061 50 45 30 – 0474 82 50 73